

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-2591

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 61

À la fin de l'alinéa 10, substituer aux mots :

« de ce même service des impôts »

les mots :

« du service des impôts mentionné au premier alinéa du présent I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.